

Communiqué de presse
Paris, le 25 novembre 2022

Signature d'une Charte d'engagement des acteurs du transport aérien français en faveur de la qualité de service

La FNAM, Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers, signe la charte d'engagement des acteurs du transport aérien français en faveur de la qualité de service, aux côtés du Ministère chargé des Transports, d'Aéroports de Paris, de l'Union des aéroports français (UAF) ainsi que d'Air France.

La signature de cette charte s'est déroulée ce jour dans le cadre du Congrès annuel de l'UAF en présence de Laurent Timsit, Délégué Général de la FNAM, Marianne Sieg-de Maintenant, Responsable des Affaires Européennes chez Air France, Augustin de Romanet, PDG du Groupe ADP, Thomas Juin, Président de l'UAF, et Clément Beaune, Ministre délégué chargé des Transports (de gauche à droite sur la photo ci-dessous).



Les signataires s'engagent dans une démarche collective d'amélioration continue de la qualité de service au bénéfice des clients du transport aérien français.

Répartis en 8 points complémentaires, ces engagements s'appuient sur les retours d'expérience des acteurs du secteur et des voyageurs à la suite de la forte reprise du transport aérien cet été. Ils s'inscrivent dans la perspective des grands événements à venir, notamment la Coupe du Monde de Rugby en 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.





Fédération
Nationale de l'Aviation
et de ses Métiers

Cette charte traduit l'ambition commune des acteurs du secteur à investir massivement et collectivement dans cette amélioration de leurs activités au bénéfice des clients du transport aérien français.

Pascal de Izaguirre, Président de la FNAM, se réjouit de cette nouvelle étape qui vient confirmer la mobilisation des compagnies aériennes françaises à toujours offrir la meilleure qualité de services à leurs clients : « *La qualité de service est le fruit de la coopération de tous, compagnies aériennes, aéroports, assistants en escale et services de l'État. Les compagnies aériennes ont toujours attaché une grande importance à l'expérience passager et c'est tout naturellement qu'à la FNAM, nous nous inscrivons pleinement dans cette démarche commune du secteur. Il nous tient à cœur de promouvoir les métiers de notre secteur car ce sont les femmes et hommes du transport aérien qui jouent un rôle essentiel dans la qualité de service offerte aux voyageurs. Cet engagement devra se décliner de manière pratique dans les semaines qui viennent.* »

Retrouvez en pièce jointe la Charte d'engagement des acteurs du transport aérien français en faveur de la qualité de service.

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels dont la CSTA (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la CSAE (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) et le SNEH (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères), elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

– Plus d'informations sur www.fnam.fr –

